



Droit du commerçant en arrêt de travail

Par **ady66**, le **24/02/2011** à **13:09**

Bonjour,

voilà mon frère, restaurateur, va être en arrêt de travail longue durée et ensuite en invalidité, sauf qu'il a encore des réservations à tenir pour cette année, sa femme qui n'est pas déclarée dans l'entreprise, mais travaille avec lui depuis longtemps, a-t-elle le droit de s'occuper de ses réservations ?

Merci pour vos réponses, je ne trouve pas d'infos sur ce sujet.

Cordialement,
Adeline.